

Au cœur de  
votre quotidien

toulouse  
métropole

// Note de Presse //

# Préserver notre ressource en eau

Mercredi 3 avril à 15h



L'eau est l'un de nos biens les plus précieux. Avec le réchauffement climatique, ce bien devient plus précieux encore : elle est une ressource qu'il faut préserver et qui demande à chacun d'agir et de s'engager.

## Un plan d'actions concrètes

Cette mobilisation se concrétise par un plan d'actions ambitieux, qui permettra à chacun de faire davantage attention et d'économiser l'eau, particulièrement les mois où la ressource est la + faible.

### Continuer à moderniser nos réseaux

En 2022, 87,1% de l'eau potable toulousaine arrivait bien au consommateur, alors que la moyenne française atteignait 81,5% en moyenne. Toulouse Métropole entend maintenir le cap et se fixe **un objectif de 88% dès 2025**.

Chaque année, elle consacre 12 millions € à la surveillance et au renouvellement des canalisations. Ainsi, depuis 2020, ce sont **27 km de réseaux qui sont remplacés chaque année**, soit un taux de renouvellement de 0,8%, quand il est de 0,66% au niveau national. A cela, s'ajoutent des outils de détection de fuite performants : ils ont permis d'économiser 1,3 millions de m<sup>3</sup> d'eau en 2022, par rapport à l'année précédente.

### Aider toutes les communes à être sobres en eau

Les initiatives se multiplient dans les communes. Par exemple :

- Le **déploiement à Toulouse de l'arrosage intelligent**, pilotable à distance, qui combine besoin de la plante, météo et temps d'arrosage. Il permet **d'économiser 30 % d'eau**. Dès juin 2024, il équipera les jardins historiques et une dizaine de terrains de foot.
- La modernisation des fontaines d'ornement : en circuit fermé, elles ne nécessitent plus qu'une à deux vidanges annuelles.
- La mise en œuvre de mesures de **sobriété dans les bâtiments publics**, comme l'installation de kits économiseurs d'eau permettant de réduire de 30% la consommation d'eau.

Les bonnes pratiques de sobriété de chaque commune ont vocation à être partagées. La Métropole va mettre en place des groupes de travail communs et étudie la mise en place de groupements de commande pour l'achat de matériel permettant la sobriété en eau.

### Accompagner les usagers dans les changements de pratiques

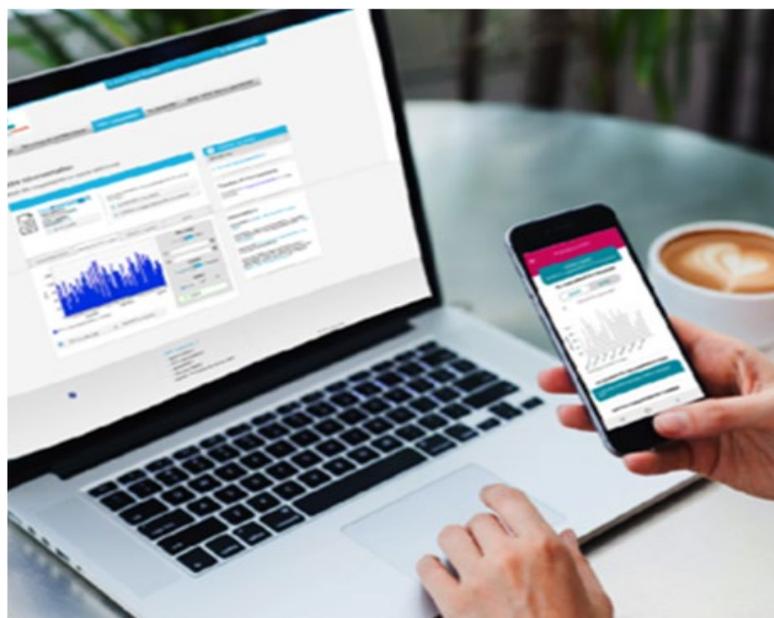
Pour accompagner les habitants à changer leurs pratiques, Toulouse Métropole accélère la distribution gratuite de kits économiseurs d'eau, les Eco Box. 5.000

kits ont été donnés en 2023, 30.000 Ecobox supplémentaires seront distribuées d'ici cet été.

Composés d'un réducteur de débit pour douche, d'un mousseur pour robinet de cuisine d'un mousseur pour robinet de salle de bain et d'un sac économiseur d'eau pour les toilettes, ils permettent de **réduire jusqu'à 30% sa consommation d'eau au quotidien.**



Autre mesure de préservation du pouvoir d'achat, la mise à disposition des abonnés d'une **application de suivi de leur consommation d'eau**. Grâce à la généralisation du télérelevé lancée en 2020, si une fuite apparaît, elle est détectée tout de suite, permettant d'éviter des dépenses inutiles et du gaspillage de la ressource.



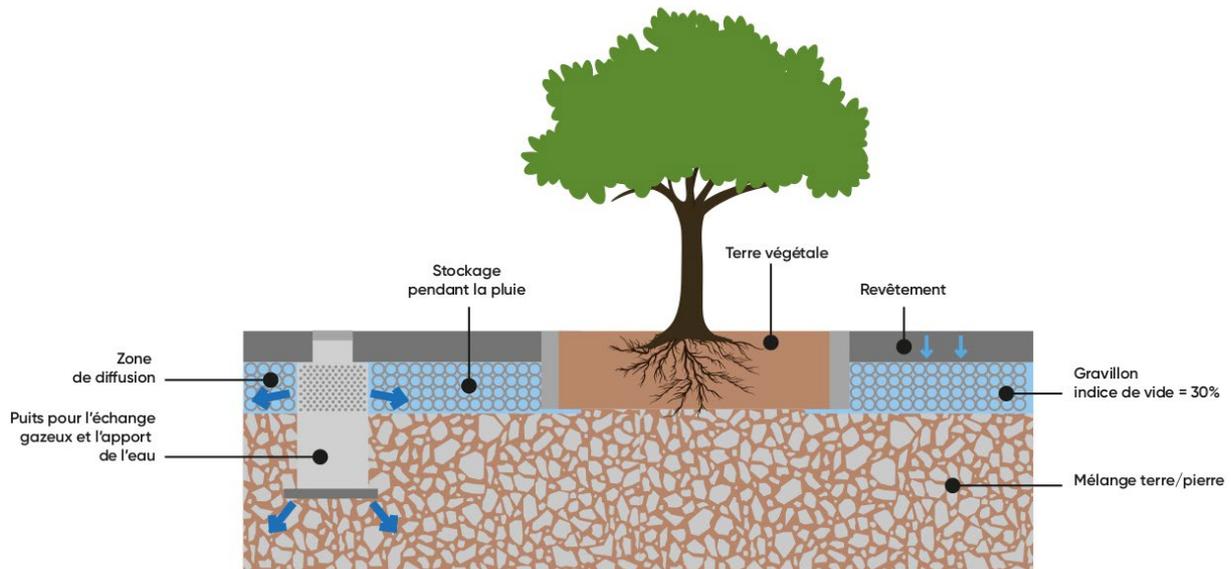
Enfin, la mise en place d'une tarification saisonnière incitera chacun à faire plus attention et à économiser l'eau quand la ressource est la + faible.

## Gérer l'eau de pluie autrement

Parce que chaque goutte compte, le stockage de l'eau de pluie permet de répondre à certains usages pour lesquels l'eau potable n'est pas nécessaire.

Par exemple :

- Lors de réaménagements de rues, des tranchées de Stockholm (rue de Metz, Grand rue St Michel...) permettant de stocker les eaux pluviales sur le domaine public pour l'arrosage d'espaces verts sont réalisées.



- Dans les opérations d'aménagement et de voirie, la priorité est donnée aux revêtements perméables et à la végétation afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluie.

## Proposer des alternatives à l'eau potable

Alors que l'eau se raréfie, l'utilisation d'autres types d'eau est étudiée et expérimentée. Par exemple :

- Récupération de 400m<sup>3</sup> d'eaux pluviales de la ZAC Montaudran grâce à l'installation d'une pompe dans un bassin de rétention pour l'arrosage des espaces verts
- Dans le cadre de Val'Réu, une station-service des eaux usées traitées pour le nettoyage de voirie a été créée.
- La mise en place d'une **aide prochaine à l'acquisition de récupérateurs d'eau**

## La tarification saisonnière de l'eau

Chaque été, l'eau de la Garonne se fait plus rare à Toulouse, rendant d'autant + nécessaire les économies d'eau en cette période.

Pour accélérer les changements de pratique et la prise de conscience des usagers, Toulouse Métropole met en place **la tarification saisonnière, qui récompense les efforts d'économie d'eau réalisés à la période où la Garonne est la plus basse.**

Ainsi, pendant les 5 mois où l'eau est la + rare (1<sup>er</sup> juin-31 octobre), l'eau coûtera un peu plus cher (+ 42% de la partie du tarif de l'eau proportionnelle à la consommation), quand son prix baissera (-30%) le reste de l'année.

Sans effort particulier pour réduire sa consommation, un usager qui consomme le même volume d'eau toute l'année paiera la même facture d'eau, tandis qu'un foyer consommant plus d'eau l'été que le reste de l'année verra sa facture augmenter, l'incitant à plus de sobriété. A contrario, les mètres cube économisés l'été permettront d'économiser plus d'argent.

Cette tarification incite à changer ses comportements l'été (arrosage de jardins, remplissage de piscines) et a des conséquences très limitées pour les consommations de base des ménages (hygiène, cuisine).



**Foyer de 3 personnes  
consommant 120 m<sup>3</sup>/an,  
lissés sur l'année**

Actuel 2024	<b>400,5 €</b>
Saisonniers 2024	401,1 €
	<b>+ 0,6 €</b>



**Foyer de 3 personnes consommant  
250 m<sup>3</sup>/an avec une piscine et un jardin  
(150 m<sup>3</sup> en été / 100 m<sup>3</sup> en hiver)**

Actuel 2024	<b>820,9 €</b>
Saisonniers 2024	904,3 €
	<b>+ 83,4 €</b>

Par ailleurs, Toulouse Métropole renforce son accompagnement des plus précaires en portant son versement annuel au Fonds de Solidarité Logement (FSL) à 190.000 €. Cette augmentation permettra d'aider + de familles à payer leurs factures d'eau et d'assainissement.